

SYNTHÈSE DES ÉTUDES TESTS
IMAGE DIRECTRICE DES ESPACES OUVERTS DU BOURG DE CULLY

Version du 1er juin 2023

Maître d'ouvrage



Commune de Bourg-en-Lavaux
Service de l'urbanisme et de l'assainissement et bâtiments
T 021 821 04 32
urbanisme@b-e-l.ch

Organisateur



Verzone Woods Architectes Sàrl
paysage, urbanisme, architecture
www.vwa.ch
Chaussée de la Guinguette 1 | CH-1800
Vevey
T 026 925 94 92
info@vwa.ch

Responsable
Cristina Woods
Personne chargée de l'étude
Jessalyne Schwarz

TABLE DES MATIÈRES

Cadrage	5	Études tests	44	Annexe I démarche participative
dynamiques territoriales		propositions d'aménagement		Annexe II démarche participative
processus		USUS		Annexe III USUS
parties prenantes		BASE		Annexe IV BASE
études tests		Atelier du paysage		Annexe V Atelier du paysage
image directrice		analyse comparative		
démarche participative		mobilité et stationnement		
portée du document		nature		
périmètres		espaces publics et usages		
Image directrice	15	espace par espace		
vision				
axes et intentions clés				
mobilité				
nature				
espaces publics et usages				
identités				

LEXIQUE

CFF Chemins de Fer Fédéraux

CGN Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman

DGE Direction Générale de l'Environnement

DGIP Direction Générale des Immeubles et du Patrimoine

DGMR Direction Générale de la Mobilité et des Routes

DGTL Direction Générale du Territoire et du Logement

ISOS Inventaire des sites construits d'importance nationale

LPm Lavaux patrimoine Mondial

PA Plan d'affectation, anciennement PPA ou PQ

PDCom Plan Directeur Communal

PPA Plan Partiel d'Affectation

PQ Plan de Quartier

RC Route cantonale

RER Réseau Express Régional

SPBMC Société du Port et de Bains de Moratel à Cully

TIM Transport Individuel Motorisé

TP Transport Public

UAPE Unité d'Accueil Pour Écoliers

Le bourg de Cully

cadrage

DYNAMIQUES TERRITORIALES

Par ses caractéristiques et ses dynamiques, le bourg de Cully requiert une attention particulière pour pérenniser une qualité de vie élevée à ses habitants.

Un territoire qui rayonne par sa valeur d'image patrimoniale et culturelle

Reconnu comme centre régional par le plan directeur cantonal et comme une destination incontournable de Lavaux-Unesco, la Commune de Bourg-en-Lavaux, et plus particulièrement le secteur de Cully, constitue un territoire remarquable, dont l'attrait dépasse largement les limites administratives. Les qualités patrimoniales et paysagères du bourg de Cully et de ses rives sont recensées au niveau fédéral par l'inventaire des sites construits d'importance nationale (ISOS). Bourg-en-Lavaux se distingue des autres centres régionaux - Lausanne, Vevey, Montreux - par sa structure villageoise et viticole, fruit de son organisation spatiale (fusion de 5 communes vigneronnes), identité qui est à considérer dans les futures propositions.

Une accessibilité TP accrue dès fin 2022

À fin 2022, l'arrêt de quatre RER à l'heure participera encore davantage au rayonnement du centre de Cully, engendrant un renforcement des flux de mobilité active entre la gare, le bourg et le lac. Le réaménagement de la

gare facilitera également l'accès aux trains pour les personnes à mobilité réduite ou avec des poussettes, invitant potentiellement de nouveaux usagers sur les espaces publics et demandant par conséquent une compatibilité des aménagements riverains. Cette évolution confirme et renforce le statut de la gare comme porte d'entrée de la commune et à plus large échelle de Lavaux, pour les habitants et les visiteurs.

Le plateau de la Gare en pleine mutation

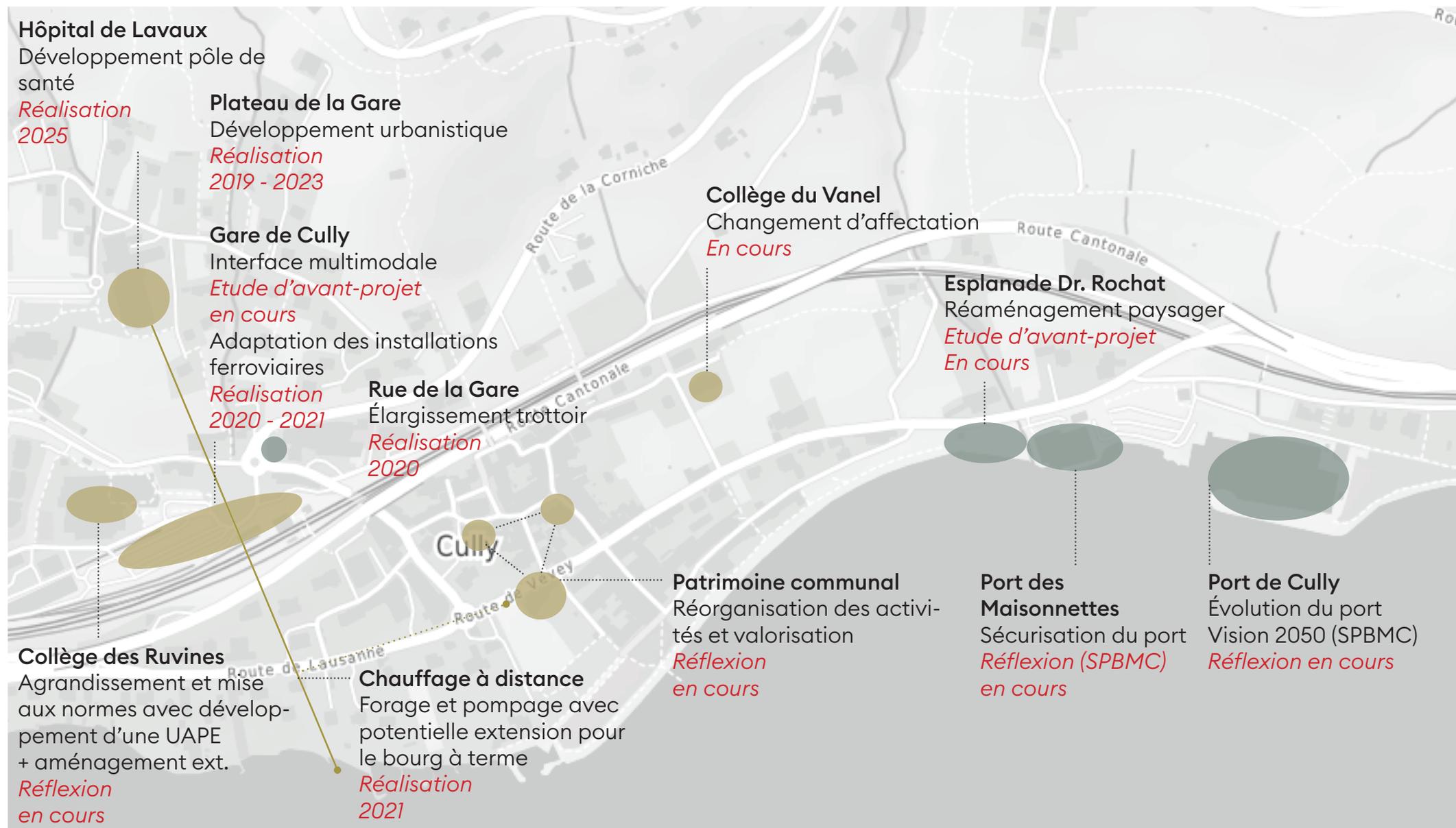
Jusqu'à fin 2023, d'importants travaux pour la construction de 6 nouveaux immeubles mixtes ont lieu dans le secteur de la gare de Cully. La complémentarité des fonctions et usages, ainsi que la qualité des accroches et liaisons entre le futur plateau de la Gare et le Bourg constituent des enjeux clés, afin de garantir la qualité et l'intégration de cette portion renouvelée de territoire.

Le projet d'extension du complexe scolaire des Ruvines et la création de l'unité d'accueil pour écoliers (UAPE) sur des sites distincts questionnent également le confort et la sécurité des liaisons piétonnes qui les desservent et les lient.

Des dynamiques demandant un accompagnement qualitatif

Les sollicitations émanant de la rénovation complète du plateau de la gare, du développement des structures (para-)scolaires et la progression démographique communale requièrent une vision concertée quant à l'évolution des espaces publics. Il s'agit dans ce cadre de palier au déficit d'image et d'usage de certaines continuités entre les principaux attracteurs du bourg et de valoriser les qualités remarquables du site pour créer un réseau d'espaces ouverts cohérents et attrayants. Le succès rencontré par les rives appelle également à une réflexion d'ensemble afin de garantir la préservation des qualités existantes tout en répondant à des besoins spécifiques, qui nécessitent certains aménagements complémentaires.

DYNAMIQUES TERRITORIALES - PROJET EN COURS



CADRAGE

PROCESSUS

Pour accompagner les évolutions territoriales connues, la Commune de Bourg-en-Lavaux a initié en 2021 une réflexion sur ses espaces publics.

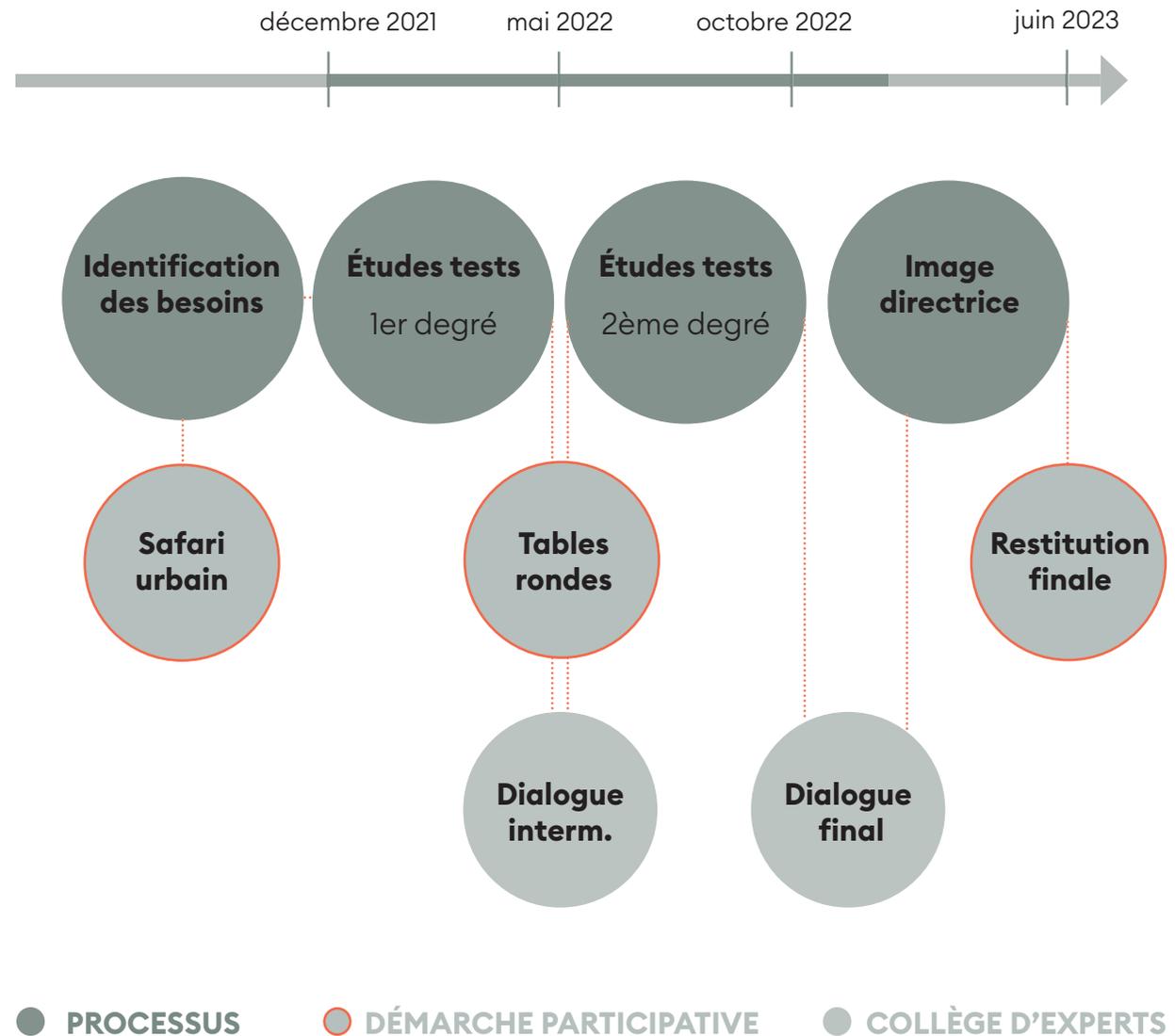
Un processus d'études tests, accompagné d'une démarche participative ont été organisés pour développer une image directrice cohérente.

Dans ce contexte, trois équipes de concepteurs ont été invitées à proposer une vision pluridisciplinaire sur les espaces ouverts du bourg de Cully. Les groupements sont pilotés par des architectes paysagistes, accompagnés de spécialistes en mobilité.

En mai 2022 les équipes ont présenté leurs premières réflexions aux représentants de la société civile lors de tables rondes, suivies d'une journée de dialogues avec le collège d'experts.

Sur la base des recommandations issues de ces échanges, les équipes ont présenté leurs réflexions abouties au collège d'experts en octobre 2022 lors d'une deuxième journée de dialogue.

L'image directrice résultant du processus est enrichie par le collège d'experts et présentée à la population en juin 2023.



PARTIES PRENANTES

Équipes invitées

Les trois groupements invités à la démarche sont les suivants :

USUS, architecte paysagiste - Zürich

ROMBO, ingénieur en mobilité - Zürich

BASE, architecte paysagiste - Lyon

CITEC, ingénieur en mobilité - Genève

Atelier du Paysage, architecte paysagiste - Lausanne

team+, ingénieur en mobilité - Bulle

Le choix des architectes paysagistes pilote a pour but d'assurer une diversité des points de vue avec une équipe internationale, une équipe suisse alémanique et une équipe romande.

Collège d'experts

Présidence

M. Jean-Yves Cavin Conseiller municipal
urbanisme et durabilité

Membres représentants de la Commune de Bourg-en-Lavaux

Mme Evelyne Marendaz-Guignet Conseillère municipale
patrimoine bâti et réalisation
du plateau de la Gare

M. François Pittet Conseiller communal et
président de la commission
de gestion

M. Baptiste Jaquet Chef de service Urbanisme,
assainissement et bâtiments
de la Commune de Bourg-
en-Lavaux

M. Thomas Colombini Responsable Urbanisme,
service Urbanisme,
assainissement et bâtiments
de la Commune de Bourg-
en-Lavaux

Membres professionnels

M. Yves Bonard Dr en géographie, urbaniste
FSU
Responsable de l'unité
«projets urbains», service de
l'urbanisme de la Ville de
Lausanne

M. Martin Gauthier Architecte paysagiste et
artiste
Délégué à l'urbanisme, la
mobilité et le paysage de la
Commune d'Aigle

Mme Chloé Daguillon-Vitart Architecte et architecte
paysagiste SIA,
Directrice co-fondatrice de
l'Atelier Aya

M. Jean-Christophe Birchler Ingénieur en Génie civil,
spécialisation en transport et
mobilité, EPFL
Directeur fondateur de la
société b-plan engineering

CADRAGE

ÉTUDES TESTS

Permettant de trouver des solutions dans le cadre d'un dialogue, les **études tests** menées ici avaient pour objectif de développer plusieurs concepts d'aménagement capables d'encadrer l'évolution des espaces ouverts du bourg, en vue d'une qualification des espaces publics novatrice et respectueuse de l'identité des lieux.

Elles avaient pour mission de développer les éléments suivants :

- Vision stratégique spatialisée de mise en réseau et de valorisation des espaces ouverts compris entre la gare de Cully et la plage de Moratel (cf. périmètre d'étude);
- Concepts d'aménagement pour le cœur du bourg (cf. périmètre d'étude ciblée).

Les propositions de chaque équipe sont illustrées et résumées, puis comparées secteur par secteur (cf. Études tests) dans le but d'en extraire les points communs et les éléments les plus pertinents pour l'image directrice.



CADRAGE

IMAGE DIRECTRICE

L'**image directrice** constitue une synthèse des réflexions, échanges et conclusions issus des études tests. Elle propose une vision coordonnée et partagée pour les espaces ouverts du bourg de Cully pour accroître leurs valeurs d'image, d'usage et de contemplation, en tant que porte d'entrée et vitrine de Lavaux,

Les axes et intentions clés sont décrits et illustrés de manière synthétique avant d'être déclinés selon les thématiques suivantes :

- Mobilité et stationnement
- Nature
- Espace publics et usages
- Identités

Les trois premières thématiques sont décrites par le biais de schéma d'ensemble et d'actions portant sur l'ensemble du périmètre d'étude, alors que le volet «identités» propose une approche transversale, sous forme de fiches sectorielles, espace par espace.



CADRAGE

DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Dans le but d'apporter une approche sensible à la lecture technique du bourg de Cully, un processus participatif a été mis en place. Différents échanges avec la population ont eu lieu à des étapes clé du projet, afin de révéler le vécu des habitants et commerçants et d'orienter les propositions.

Safari urbain

Lors de l'élaboration du cahier des charges des études tests, un premier atelier a permis d'identifier les besoins et les souhaits de la population et de confirmer la nécessité d'engager une telle démarche.

Pour en savoir plus, se référer à l'[annexe I](#).

Tables rondes

Lors du rendu du 1er degré des études tests, les équipes de concepteurs présentent leur projet à la population afin de consolider leurs propositions et d'enrichir leurs réflexions du 2ème degré.

Pour en savoir plus, se référer à l'[annexe II](#).

Restitution finale

Au terme de l'image directrice, la synthèse est présentée à la population afin de conclure la démarche.



CADRAGE

PORTÉE DU DOCUMENT

La présente « image directrice » est un document réalisé à l'intention de l'autorité communale. Elle constitue un instrument de niveau directeur - sans force légale et non contraignant pour les tiers.

Cette étude technique a une valeur de référence et de coordination, guidant les planifications et l'élaboration des projets en cours et futurs sur le périmètre concerné.

Les intentions formulées pourront être traduites dans la nouvelle version du plan d'affectation communal, en cours de révision. Tout nouveau projet de planification et d'aménagement dans cette partie du territoire communal devra affiner et préciser les éléments définis ici par une analyse de détail.

A noter que cette vision a été réalisée sur la base des éléments connus entre 2020 et 2022 et que l'expression spatiale des intentions formulées peut ponctuellement évoluer en fonction des besoins communaux ou intercommunaux à venir.



ÉTUDES TESTS

PÉRIMÈTRES

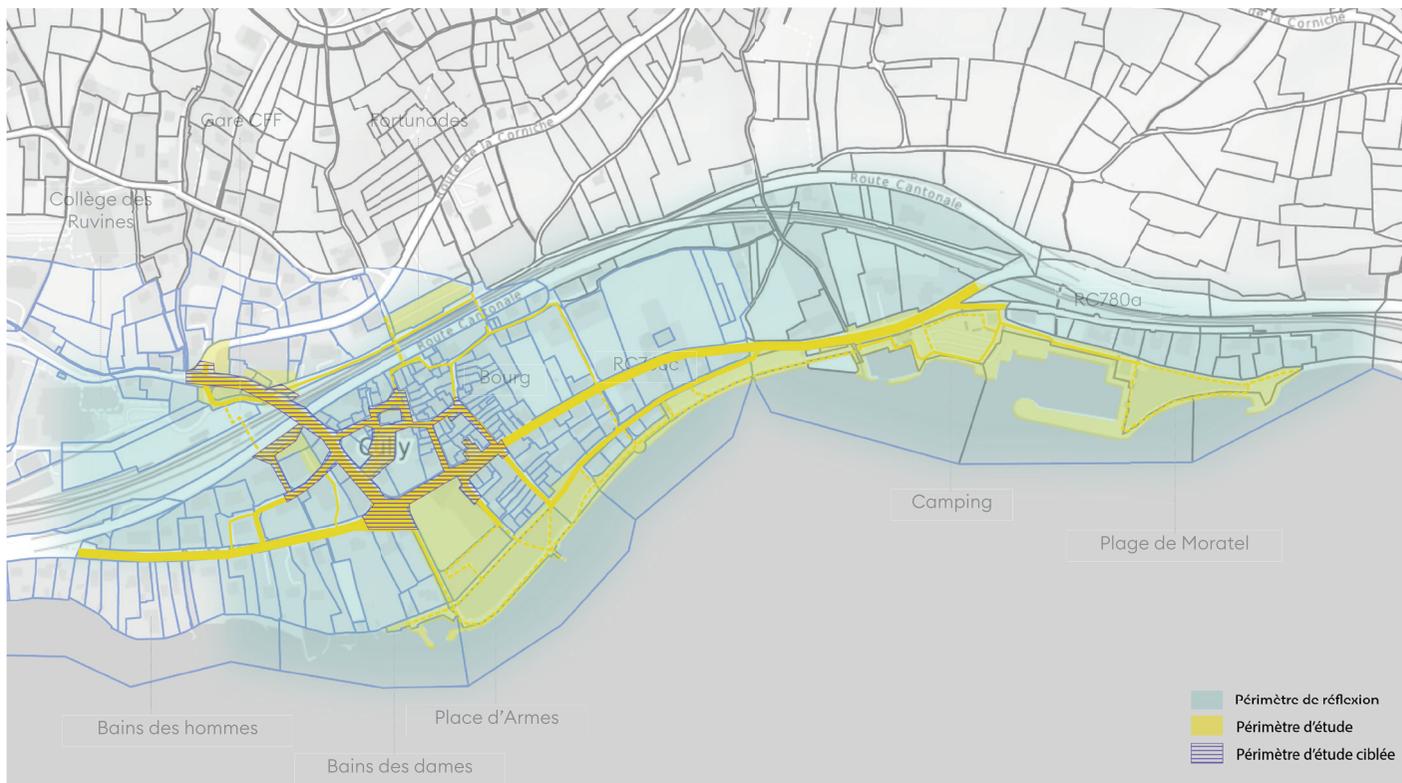
Les réflexions menées dans le cadre des études tests ont porté sur 3 périmètres illustrés ici :

Le **périmètre de réflexion**, qui offre une vision d'ensemble du secteur globalement de la route cantonale (RC 780a) au lac. A l'Ouest, le collège des Ruvines et le Bain des Hommes sont intégrés, alors que la terminaison de la plage de Moratel conclut le périmètre à l'Est.

Le **périmètre d'étude**, qui porte sur les liaisons Nord-Sud de la gare de Cully et du parking des Fortunades au bourg et au lac, ainsi que la traversée Est-Ouest de la route cantonale (RC 763c) en traversée de localité. Le long des rives, il s'étend des bains des Dames à l'Ouest à la plage de Moratel à l'Est.

Le **périmètre d'étude ciblée**, qui a trait quant à lui sur des espaces clés en termes d'articulation entre gare, bourg et rives. Il intègre des séquences des routes cantonales et rues du bourg, les abords de la poste, du temple et de l'ancienne préfecture, transformée en UAPE (accueil para-scolaire).

L'image directrice propose quant à elle une vision à l'échelle du périmètre d'étude et des zooms sur des espaces clés, grâce aux fiches sectorielles.



Le bourg de Cully

image directrice

IMAGE DIRECTRICE

VISION

S'appuyer sur le caractère unique du bourg de Cully - au cœur de Lavaux, face au lac et aux montagnes - pour renforcer son identité.

Dans le futur, les qualités patrimoniales et paysagères du bourg de Cully seront sublimes grâce à sa trame renouvelée d'espaces publics.

Ces espaces revisités proposeront des ambiances adaptées aux lieux - entre ouverture et introspection. Des espaces de vie du quotidien à l'extraordinaire pour toutes et tous.

La place accordée aux transports motorisés individuels se réduit progressivement pour de nouvelles formes d'appropriation de l'espace public et de la mobilité active, de concert avec les impératifs des commerçants et habitants.

La convivialité des espaces publics sera renforcée par des expériences vertes et bleues, qui permettront un meilleur confort bioclimatique et une plus grande résilience face aux changements climatiques.



Le bourg se pacifie et se libère progressivement des voitures pour laisser place à d'autres usages.

Les espaces publics et usages se démultiplient par touches, selon la nature des lieux, en permettant une transformation douce de la qualité de vie du bourg et la création d'espaces identitaires.

La nature s'invite dans le bourg et révèle l'identité des lieux, offrant un nouvel écrin à la biodiversité et confort pour la population.

MOBILITÉ

1. RÉORGANISER LES MOBILITÉS ET LE STATIONNEMENT

- 1.1 Privilégier un meilleur partage de la chaussée en faveur des piétons et cyclistes
- 1.2 Maintenir la majorité du stationnement en frange du bourg

NATURE

2. ACCORDER PLUS DE PLACE À LA BIODIVERSITÉ

- 2.1 Révéler le cours de l'eau, du coteau au lac
- 2.2 Renforcer la présence du végétal, de la canopée aux pieds des façades

ESPACES PUBLICS ET USAGES

3. CRÉER UNE TRAME D'ESPACES PUBLICS ACCUEILLANTS ET COMPLÉMENTAIRES

- 3.1 Mettre en valeur les espaces publics selon leur contexte
- 3.2 Qualifier les parcours entre espaces publics

IDENTITÉS

4. AFFIRMER LE CARACTÈRE DES LIEUX

IMAGE DIRECTRICE

AXES ET INTENTIONS CLÉS



RÉORGANISER LES MOBILITÉS ET LE STATIONNEMENT

- circulation apaisée
- zone piétonne avec accès réglementé
- carrefour et jonction modifiés
- stationnement

ACCORDER PLUS DE PLACE À LA BIODIVERSITÉ

- nouvelle végétalisation
- arborisation existante et future
- vigne ouverte
- cours d'eau renaturé

CRÉER UNE TRAME D'ESPACES PUBLICS ACCUEILLANTS ET COMPLÉMENTAIRES

- réseau d'espaces publics
- nouvel espace public
- relation à l'eau renouvelée

MOBILITÉ

RÉORGANISER LES MOBILITÉS ET LE STATIONNEMENT

Les espaces publics aujourd'hui fortement investis par les véhicules motorisés, offriront à termes de nouvelles possibilités pour les piétons et les cyclistes. La réduction progressive des vitesses vers le centre du bourg et la nouvelle gestion des carrefours permettront de fluidifier et qualifier les continuités de mobilité active, pour rejoindre le cœur du bourg piétonnisé. Les parcours piétons et des modes actifs seront valorisés et qualifiés.

La nouvelle localisation des parkings encouragera davantage de personnes à marcher et à participer activement à la vie des espaces publics libérés des véhicules.

À noter, une réflexion complémentaire pourrait être menée par la Commune de Bourg-en-Lavaux pour qualifier l'entrée Nord du bourg (carrefour de la Corniche et accroche au plateau de la Gare).



MOBILITÉ

RÉORGANISER LES MOBILITÉS ET LE STATIONNEMENT



PRIVILÉGIER UN MEILLEUR PARTAGE DE LA CHAUSÉE EN FAVEUR DES PIÉTONS ET CYCLISTES

- zone 30
- zone de rencontre (20km/h)
- zone piétonne à accès automobile réglementé

- ☀ suppression des giratoires
- modification des carrefours de raccordement à la RC780

MAINTENIR LA MAJORITÉ DU STATIONNEMENT EN FRANGE DU BOURG

- P parking
- stationnement

MOBILITÉ

PRIVILÉGIER UN MEILLEUR PARTAGE DE LA CHAUSSÉE EN FAVEUR DES PIÉTONS ET CYCLISTES

Apaiser la circulation à l'approche du cœur du Bourg

- Réduire graduellement la vitesse de circulation TIM à 30 et 20km/h à l'approche du bourg pour une pacification de l'espace routier
- Réaménager de manière paysagère les axes routiers en fonction des nouveaux gabarits des chaussées
- Supprimer les 2 carrefours giratoires de la Rte de la Gare pour fluidifier les mobilités actives

Faire place aux modes actifs

- Piétonniser le cœur du bourg, tout en garantissant un accès contrôlé aux commerçants et habitants, incluant à terme la place de l'hôtel de Ville
- Aménager des continuités piétonnes qualifiées entre la gare et le lac, traversant le bourg
- Intégrer à tous les aménagements d'espaces publics, des équipements pour le stationnement de vélos

Coordination et mise en œuvre

- Étudier le fonctionnement des jonctions à la RC 780 et réévaluer avec la DGMR la hiérarchie des axes routiers pour le déclassement du tronçon de la RC 763 (Rte de Vevey)



MOBILITÉ

MAINTENIR LA MAJORITÉ DU STATIONNEMENT EN FRANGE DU BOURG

- Libérer progressivement le cœur du bourg du stationnement - hors livraison et dépose-minute pour l'aménagement qualitatif des espaces publics
 - Temple
 - UAPE
 - Carrousel
 - Place de l'Hôtel de Ville
 - Débarcadère
- Conserver durablement le parking des Fortunades pour compenser le stationnement anciennement situé dans le cœur du bourg
- Évaluer la nécessité de créer un parking souterrain au niveau de la Poste lors de la reconfiguration du secteur
- Maintenir le stationnement à l'Est de la RC763 pour les besoins du secteur Moratel

Coordination et mise en œuvre

- Engager des discussions avec la DGTL afin de réaliser une dérogation au PPA des Fortunades pour pérenniser le stationnement à cet endroit

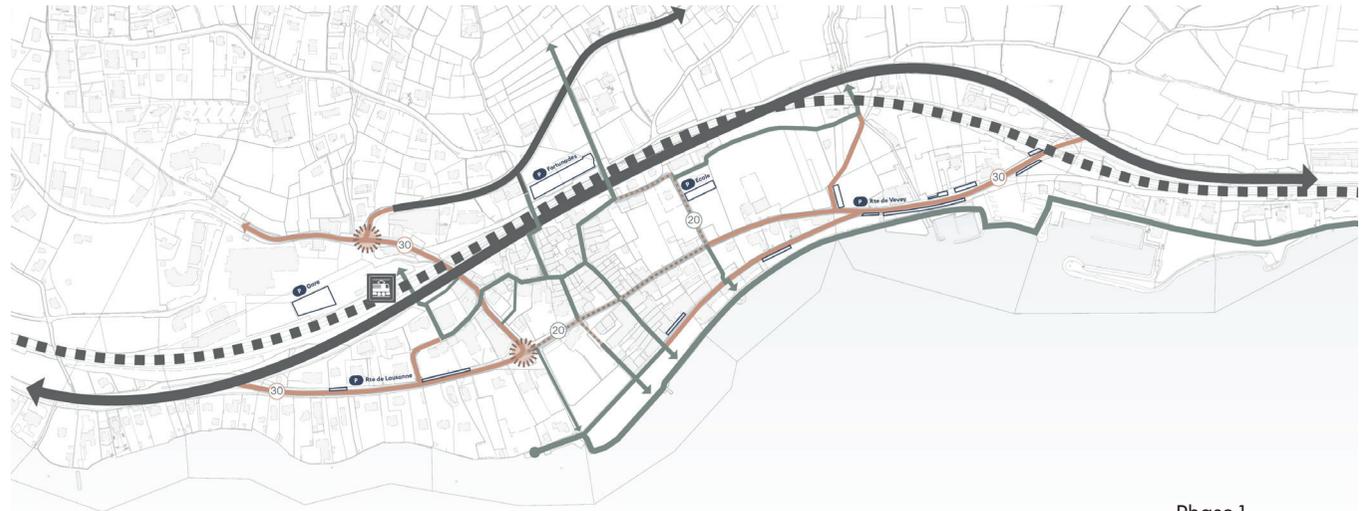


MOBILITÉ

VERS UNE MISE EN OEUVRE PROGRESSIVE

Phase 1

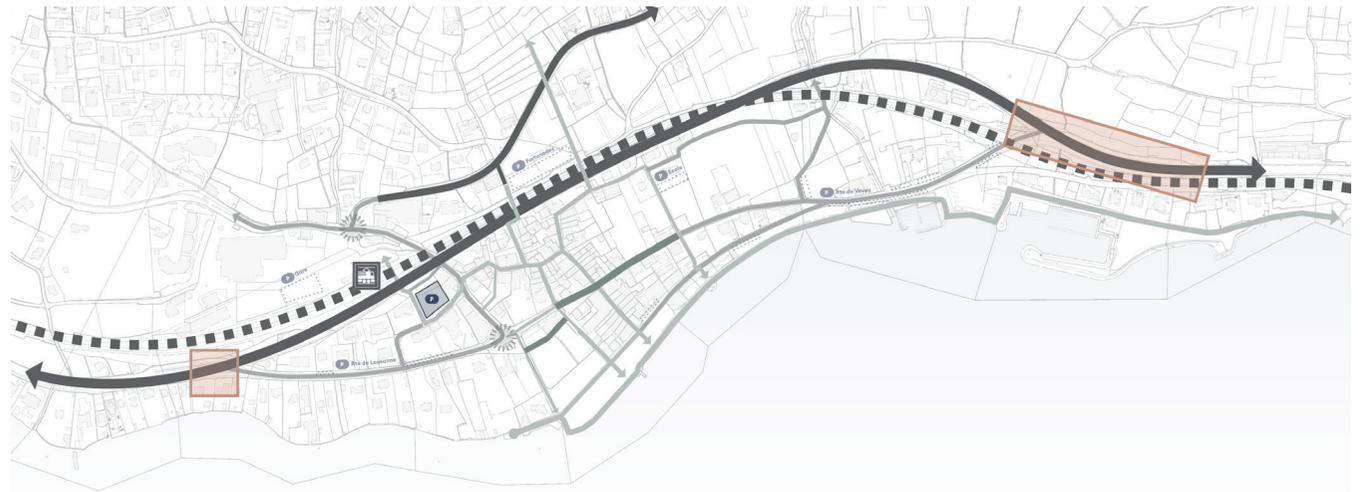
1. Réduction des vitesses de circulation des axes majeurs et réaménagement des deux carrefours de la Route de la Gare et des linéaires
2. Etablissement d'une zone de rencontre sur la Route de Vevey, de la Route de la Gare au Chemin C.-F. Ramuz
3. Suppression des places de stationnement, hors places de livraison et dépose-minute du coeur du Bourg en fonction de l'avancement des projets de (ré-)aménagement
4. Fermeture à la circulation du coeur du bourg, avec un accès contrôlé pour les commerçants et habitants



Phase 1

Phase 2

4. Restructuration des jonctions de la RC780, sous réserve de l'accord de la DGMR
5. Fermeture à la circulation de la Route de Vevey au niveau de la place de l'Hôtel de Ville pour finaliser la piétonnisation du bourg, sous réserve de l'accord de la DGMR
6. Création du sentier connectant le Carrousel à la Maison Jaune
7. Construction si jugé nécessaire d'un parking souterrain au niveau de la Poste



Phase 2

NATURE

ACCORDER PLUS DE PLACE À LA BIODIVERSITÉ

Le bourg de Cully et ses rives du lac sont actuellement très anthropisés laissant peu de place à la nature.

La présence de la nature incarnée par l'eau et le végétal sera renforcée pour une plus grande résilience aux changements climatiques et la création d'îlots de fraîcheur. Elle contribuera à la convivialité des espaces et à leur confort pour la population.

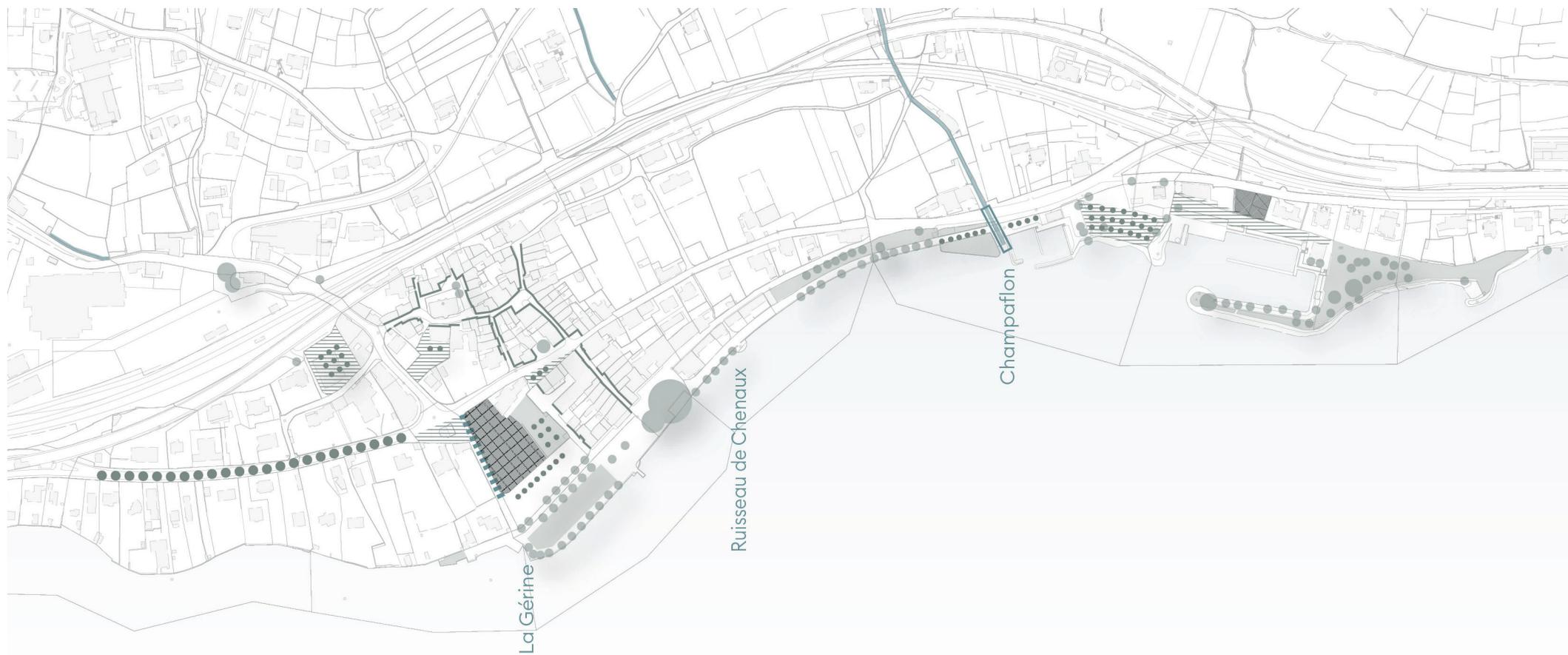
Les cours d'eau révélés ou renaturés participeront à la meilleure lecture du territoire et à l'identité des lieux, créant de nouveaux habitats favorables à la biodiversité.

Les arbres, la végétalisation des pieds de façades et la désimperméabilisation des sols apporteront plus de fraîcheur et un ombrage, tout en participant à une meilleure gestion des eaux de pluie.



NATURE

ACCORDER PLUS DE PLACE À LA BIODIVERSITÉ



RÉVÉLER LE COURS DE L'EAU, DU COTEAU AU LAC

- cours d'eau canalisé
- cours d'eau remis à ciel ouvert et revitalisé
- ▭ embouchure renaturée
- ▨ espace désimpermeabilisé/ végétalisé

RENFORCER LA PRÉSENCE DU VÉGÉTAL, DE LA CANOPÉE AUX PIEDS DES FAÇADES

- arborisation existante
- arborisation emblématique
- arborisation complémentaire
- pieds de façades végétalisés au gré des opportunités

NATURE

RÉVÉLER LE COURS DE L'EAU, DU COTEAU AU LAC

Donner plus de place au cours d'eau

- Mettre à ciel ouvert et revitaliser la Gérine le long du Cheminet
- Révéler en amont le tracé canalisé de la Gérine par l'implantation de fontaines par exemple
- Renaturer l'embouchure du Champaflon
- Évaluer les possibilités de remise à ciel ouvert du ruisseau de Chenaux

Améliorer la gestion des eaux pluviales

- Promouvoir une gestion des eaux pluviales à ciel ouvert et favoriser leur rétention
- Privilégier au gré des opportunités une désimperméabilisation des sols des espaces publics



© BASE

RENFORCER LA PRÉSENCE DU VÉGÉTAL, DE LA CANOPÉE AUX PIEDS DES FAÇADES

Compléter l'arborisation et les plantations du bourg et des rives du lac

- Mettre en valeur durablement le patrimoine arboré existant, dont les arbres séculaires des rives façonnent l'identité des lieux
- Profiter du réaménagement des espaces publics pour planter de nouveaux arbres
- Encourager la réalisation de plantations aux pieds des façades du bourg en considérant les spécificités locales (exposition et typologie)
- Permettre l'installation de microstructures pour des plantations, sous l'impulsion des habitants
- Développer une pépinière à fleurs sur les quais
- Chercher à compléter de manière mesurée l'arborisation de la Place d'Armes, en tenant compte des besoins événementiels
- Intensifier l'arborisation des rives selon un gradient Ouest-Est, du plus structuré au plus naturel
- Introduire dans le jardin de la Maison Jaune des plantations vivrières (verger, potager) à l'attention des habitants

Privilégier un entretien différencié des espaces verts, pour plus de nature



ESPACES PUBLICS ET USAGES

CRÉER UNE TRAME D'ESPACES PUBLICS ACCUEILLANTS ET COMPLÉMENTAIRES

Le bourg et les rives du lac se caractérisent par un certain nombre d'espaces ouverts dont les qualités spatiales et d'aménagement sont nuancés.

Ces espaces souvent uniquement traversés joueront à l'avenir un vrai rôle pour l'harmonie du bourg et la qualité de vie des habitants. Les valeurs d'image et d'usages seront renforcées en respect de leur contexte. Certains espaces seront créés, d'autres qualifiés pour affirmer l'identité historique du bourg.

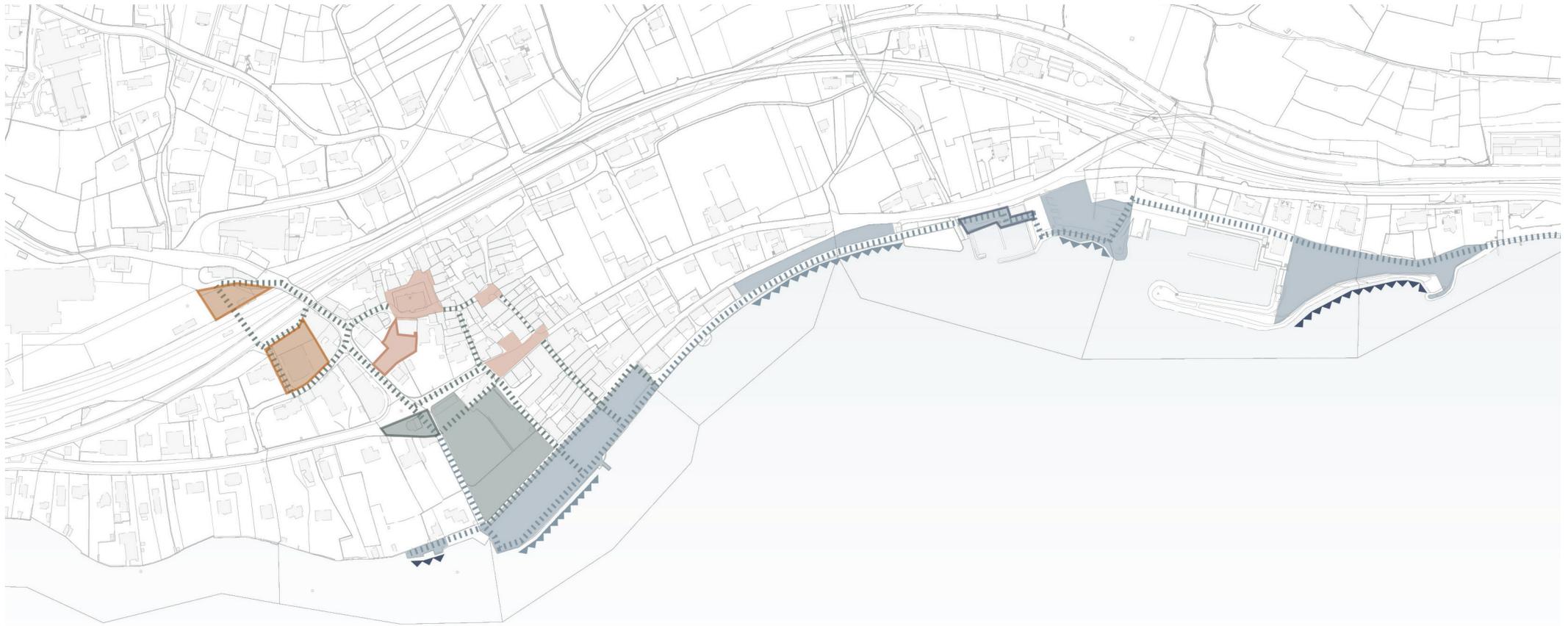
Leur mise en réseau sera recherchée. Les cheminements seront qualifiés et harmonisés pour rendre les parcours piétons agréables et attrayants de la gare aux rives, pour ne citer que cet exemple.

À noter, une réflexion complémentaire serait à mener par la Commune de Bourg-en-Lavaux pour une meilleure articulation et qualification des espaces ouverts situés entre le Plateau de la Gare, le secteur de l'actuel giratoire de la Gare, l'Union viticole et le Bourg.



ESPACES PUBLICS ET USAGES

CRÉER UNE TRAME D'ESPACES PUBLICS ACCUEILLANTS ET COMPLÉMENTAIRES



METTRE EN VALEUR LES ESPACES PUBLICS SELON LEUR CONTEXTE

- espaces publics de la gare
- espaces publics du bourg
- espaces public du clos
- espaces publics des rives du lac

- espace à créer
- espace à réaménager
- accès au lac
- relation renouvelée au lac

QUALIFIER LES PARCOURS ENTRE ESPACES PUBLICS

- liaisons entre espaces publics
- liaison lacustre

ESPACES PUBLICS ET USAGES

METTRE EN VALEUR LES ESPACES PUBLICS SELON LEUR CONTEXTE

Créer des espaces publics «vitrine» de part et d'autres de la gare, comme porte d'entrée du Bourg et de Lavaux

Renforcer les aménités des espaces publics du Bourg

- Affirmer le caractère identitaire et vivant des espaces publics
- Coordonner les aménagements des espaces publics avec les activités socio-culturelles et économiques du tissu bâti avoisinant
- Faire des espaces ouverts, l'écrin du patrimoine architectural
- Promouvoir un traitement cohérent de ces espaces (calepinage, éclairage, etc.)

Ouvrir le Clos des vignes

- Recréer un lien entre la Maison Jaune et le Carrousel
- Concilier pratiques culturelles héritées et accueil du public

Sublimer les rives

- Qualifier les aménagements des espaces publics le long du chemin riverain et leurs ambiances
- Renforcer ponctuellement l'accès au lac en respect des contraintes existantes (navigation, protection, sécurité, etc.) renouveler l'expérience avec le lac



© USUS

QUALIFIER LES PARCOURS ENTRE ESPACES PUBLICS

Améliorer le confort des liaisons Nord-Sud, entre la Gare, le bourg et le lac

- Réorganiser en profondeur le secteur entre la gare et le Chemin de Versailles, pour améliorer l'accessibilité piétonne au bourg
- Assurer la lisibilité des continuités par un traitement uniformisé / cohérent des rues et la mise en zone piétonne de ces liaisons
- Qualifier les franchissements infrastructuraux (largeur, qualité d'ambiance)
- Garantir la continuité des parcours de manière inclusive (PMR, poussette, roulettes, etc.)

Qualifier le cheminement des rives du lac jusqu'à la Gare d'Epesses

- Valoriser la promenade existante en complétant son aménagement et son ombrage
- Saisir les opportunités de mise en relation à l'eau, en respect des contraintes en présence
- Améliorer le parcours dans le secteur de Moratel et renforcer son caractère paysager
- Évaluer au-delà du périmètre d'étude les possibilités d'amélioration du cheminement reliant la plage de Moratel à la gare d'Epesses



© Atelier du paysage

ESPACES PUBLICS ET USAGES

UNE MISE EN OEUVRE OPPORTUNISTE

Pour le processus de mise en oeuvre, étant donné la durée des procédures et les potentiels d'opposition, il s'agit d'un projet minutieux, à échelonner dans le temps.

Afin d'éviter de s'enliser, une stratégie est proposée consistant à saisir les opportunités d'intervention sur le réseau d'infrastructure souterraine comme déclencheur de réaménagements en surface par secteurs.

En parallèle, les démarches de plus longue durée peuvent se dérouler, telles que les échanges avec la DGMR sur les accroches de la route cantonale.



IDENTITÉS

AFFIRMER LE CARACTÈRE DES LIEUX

L'identité des espaces publics façonnent les perceptions du bourg, les valeurs d'image, d'usage et de contemplation qui lui sont associées. Chaque espace est défini par des ambiances acquises ou potentielles qui lui sont propres et dont la complémentarité est recherchée.

L'évolution des espaces ouverts sublimerait les spécificités des lieux, tout en considérant les besoins des habitants et visiteurs.

Les principaux espaces publics constitutifs du Bourg de Cully sont décrits ci-après au travers de fiches sectorielles dans lesquelles sont précisés les objectifs, principes d'aménagement et quelques coordinations à mener pour atteindre la vision exprimée.



IDENTITÉS

AFFIRMER LE CARACTÈRE DES LIEUX



■ espaces publics structurants

⑦ secteur

..... liaison

IDENTITÉS

FICHE SECTORIELLE // ESPACE PAR ESPACE

1 Poste

Objectif

Renouveler l'image et l'expérience associées à l'entrée du bourg depuis la gare

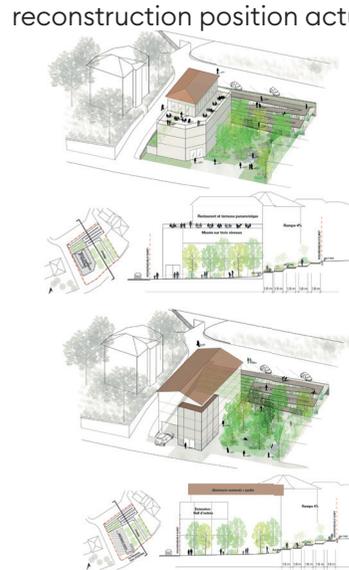
Principes

- Repenser l'urbanisation du secteur
- Créer un espace public attrayant et fortement végétalisé
- Arboriser le secteur pour un îlot de fraîcheur
- Considérer avec attention la relation entre bâti et espace ouvert, tout en considérant les ombres portées
- Évaluer le potentiel du site pour la création d'un parking souterrain et l'accueil de stationnements vélos

Coordination et mise en œuvre

- Coordination avec les propriétaires et les CFF

reconstruction position actuelle



jardin meublé



construction + jardin



IDENTITÉS

FICHE SECTORIELLE // ESPACE PAR ESPACE

2 UAPE

Objectif

Créer un parc ombragé également adapté à l'accueil des enfants

Principes

- Renforcer le caractère naturel et végétal du site (désimperméabilisation des sols, complément d'arborisation)
- Aménager un espace ludique en lien avec l'UAPE
- Créer une promenade traversante connectée en direction du Temple
- Maintenir l'accès privé
- Compenser le stationnement supprimé par le maintien du parking des Fortunades

Coordination et mise en œuvre

- Développement du programme de l'espace ludique avec l'UAPE et les enfants



3 Temple et Place de la Justice

Objectif

Appuyer les qualités patrimoniales grâce aux espaces ouverts

Principes

- Développer un revêtement unitaire liant le Temple à la Place de la Justice
- Anticiper le renouvellement de l'arborisation
- Implanter des assises bien orientées ombragées et ensoleillées
- Maintenir et encourager la végétalisation des pieds des façades
- Libérer l'espace du stationnement hors place de livraison ou PMR

Coordination et mise en œuvre

- Consultation DGIP monuments et sites



© Atelier du paysage

IDENTITÉS

FICHE SECTORIELLE // ESPACE PAR ESPACE

4 Carrousel

Objectif

Créer un espace public «vitrine» pour la promotion de Lavaux ou des produits du terroir

Principes

- Affecter le bâtiment du carrousel à une vocation publique
- Développer les aires extérieures attenantes comme espace d'accueil
- Renforcer le caractère naturel et végétal des aménagements (apparition d'eau, arborisation, espace vert)

Coordination et mise en œuvre

- Coordination avec la DGMR
- Coordination avec la DGIP
- Possible partenariat avec l'Office de tourisme



5 Clos des Vignes

Objectif

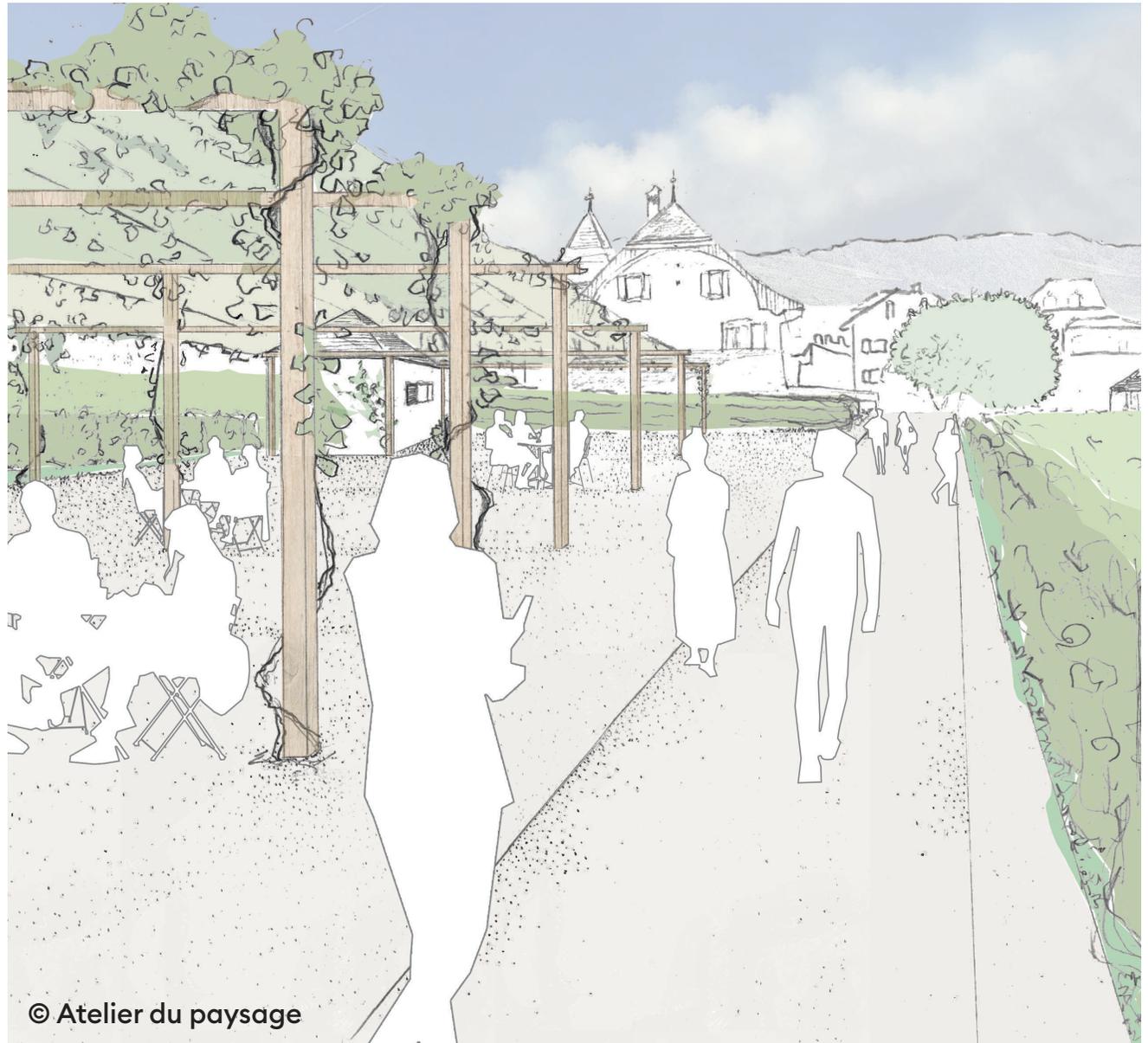
Recréer un lien vivant entre la Maison Jaune et le Carrousel

Principes

- Créer un sentier liant la Maison Jaune et le Carrousel en reprenant le tracé de route historique
- Aménager un espace d'accueil ombragé de type pergola le long du nouveau sentier et des micro-jardins avec assises et tables dans la vigne, tout en maintenant les vues sur le lac
- Ouvrir le jardin de la Maison Jaune aux habitants pour la plantation d'un potager et d'un verger
- Remettre à ciel ouvert la Gérine sur le tracé du Cheminet (accès carrossable par Place d'Armes)

Coordination et mise en œuvre

- Mise en œuvre par étape avec dans un 1er temps la réalisation d'aménagements éphémères dans la vigne par processus participatif ou invitation à projets
- Coordination avec la DGE pour clarifier le potentiel de renaturation de la Gérine et son soutien financier
- Possible partenariat avec LPm



© Atelier du paysage

6 Place de l'Hôtel de Ville

Objectif

Créer une place vivante et accueillante

Principes

- Intégrer la chaussée à l'aménagement (chaussée non marquée)
- Privilégier un traitement de sol de façade à façade
- Aménager l'espace avec du mobilier urbain
- Permettre l'installation de terrasses de restaurants dans l'espace public

Coordination et mise en œuvre

- Coordination avec la DGMR
- Intégration du principe au PDCom
- Réalisation d'un concours d'architecture et paysage



© Atelier du Paysage

7 Place d'Armes et débarcadère

Objectif

Améliorer les valeurs d'image et d'usage de ces espaces

Principes

- Pérenniser la vocation événementielle de ces espaces
- Étoffer l'offre en mobilier urbain : assises et tables
- Intégrer de manière qualitative la place de jeux et questionner sa nature lors du renouvellement des équipements
- Valoriser la frange Nord de la Place d'Armes
 - Aménager avec du mobilier urbain les abords du mur délimitant le clos des vignes, avec suppression des WC publics complémentaires (complément de l'offre par des installations éphémères lors d'événements)
 - Rechercher un complément d'arborisation mesuré
- Réorganiser les terrasses du débarcadère et les matérialités du sol associées
- Supprimer le stationnement sous le platane séculaire pour sa mise en valeur

Coordination et mise en œuvre

- Coordination avec la DGIP



IDENTITÉS

FICHE SECTORIELLE // ESPACE PAR ESPACE

8 Quai

Objectif

Affirmer la relation de la promenade avec le lac et la valeur naturelle du secteur

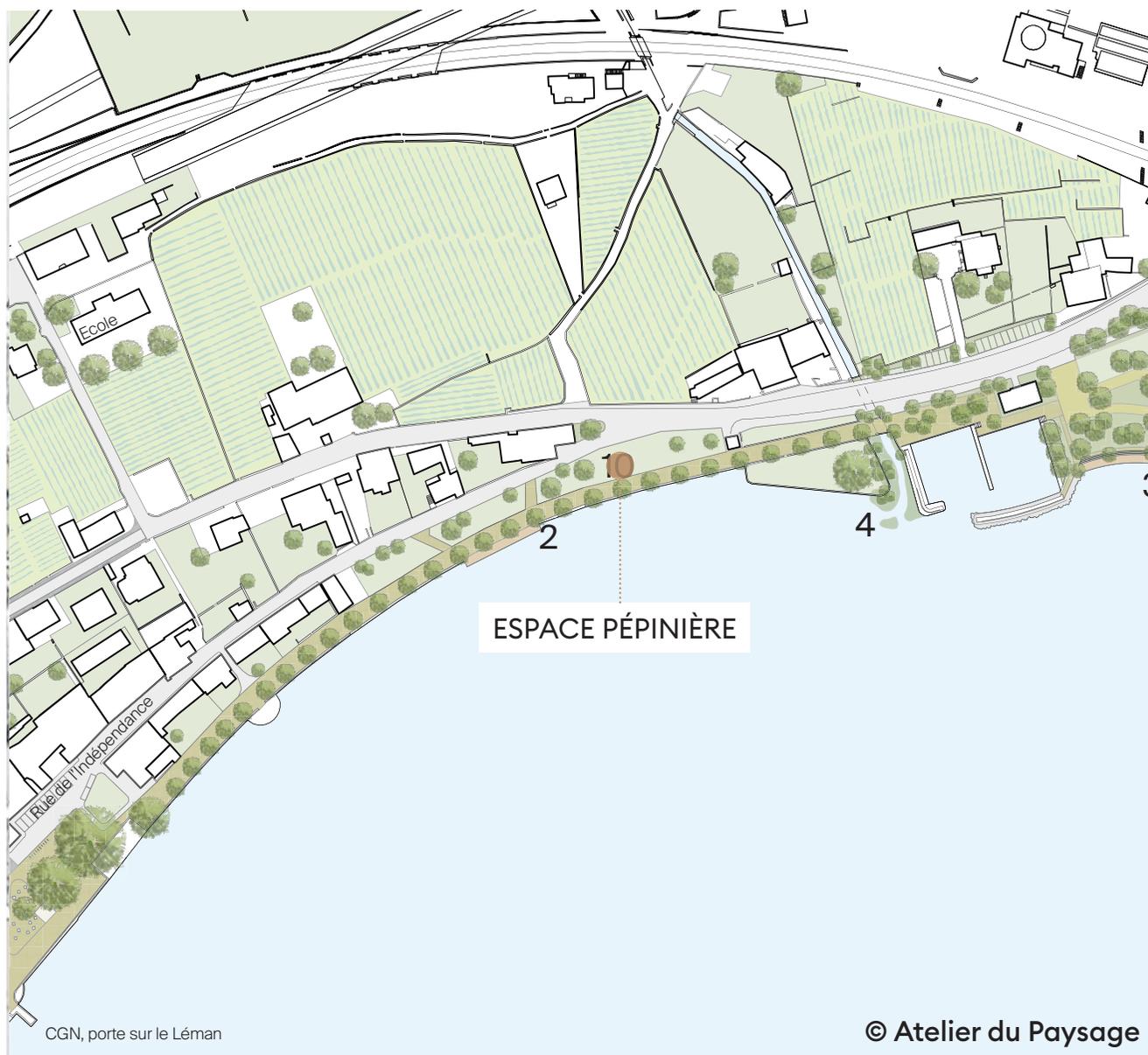
Principes

- Permettre l'accès aux enrochements nécessaires à la protection des rives contre les tempêtes de vaudaire
- Créer ponctuellement des emmarchements donnant accès au lac, en respect des restrictions liées à la circulation de la CGN
- Aménager l'Esplanade du Dr Rochat
- Privilégier une gestion différenciée des espaces verts et renforcer la canopée
- Créer une pépinière de fleurs pour les habitants
- Revitaliser l'embouchure du Champaflon

Coordination et mise en œuvre

- Coordination avec la DGE pour évaluer le potentiel de revitalisation du Champaflon et son soutien financier

Attention : procédure de planification nécessaire pour tout ce qui touche au domaine public des eaux du lac



IDENTITÉS

FICHE SECTORIELLE // ESPACE PAR ESPACE

9 Moratel

Objectif

Renforcer le caractère paysager du site et qualifier la continuité piétonne qui le traverse

Principes

- Améliorer et qualifier la continuité piétonne du bord du lac
- Remanier les places de stationnement du port
- Créer un camping paysager (renforcement de la canopée) avec une relation au lac renforcée
- Renforcer l'arborisation naturelle de la plage et les accès au lac (petits pontons, plateformes)

Coordination et mise en œuvre

- Clarification quant à l'utilité des 3 ports
- Poursuite de la collaboration avec la SPBMC

Attention : procédure de planification nécessaire pour tout ce qui touche au domaine public des eaux du lac

